

REDUCIO

Pour le compte de **LILLY France Fegersheim**
Mme Emmanuelle JOUVE
 5 rue du Talus
 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Paris, le 22 mars 2024

Facture n°648-AO457

(référence à rappeler systématiquement avec votre règlement)

Commande n°ZB-701755

Désignation	Montant
REDUCIO Direct PORTAGE Service	16 000,00 €
INGENIERIE & ANIMATION D'UNE JOURNEE MANAGERS	
Frais refacturables, selon justificatifs joints	893,12 €
TVA à 20%	3 378,62 €
TOTAL MONTANT TTC	20 271,74 €

Avec nos remerciements pour votre confiance et pour votre règlement

Conditions de règlement :

- Le contrat signé par vos soins prévoit que cette facture sera réglée à réception.
- Dans votre règlement, nous vous remercions de bien vouloir systématiquement mentionner le numéro de facture indiqué ci-dessus.
- Mode de paiement : par chèque à l'ordre de « Identité RH Conseil » ou par virement au compte dont le RIB est ci-contre.
- Conformément à la législation en vigueur (article L.441-6 du code de commerce), tout retard entraînera le paiement d'une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (montant fixé par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012).

SOCIETE GENERALE
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
TITULAIRE DU COMPTE
IDENTITE RH CONSEIL 17 RUE D ANTIN 75002 PARIS
DOMICILIATION : PARIS BOURSE ENTR (00059)
Banque Guichet N° de compte Clé RIB
30003 01119 00020217170 13
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3011 1900 0202 1717 013
Identification internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP

Conformément à la législation en vigueur (article L.441-6 du code de commerce), tout retard de paiement entraînera le paiement d'une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (montant fixé par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012)